

Jean-Louis Renaud  
Économiste principal, Analyse et prévision économiques

25 octobre, 2004

---

## Europe centrale-orientale Principaux enjeux de la convergence et implications pour le commerce canadien

### Principaux enjeux - résumé

L'adhésion à l'UE a déjà produit des avantages nets pour les huit pays d'Europe de l'Est qui ont fait partie du premier élargissement de l'Union : les trois pays baltes (Estonie, Lettonie, Lituanie), Pologne, République tchèque, Hongrie, Slovaquie et Slovénie<sup>1</sup>. Le 18 juin, la Roumanie et la Bulgarie ont été invitées à se joindre à l'UE en 2007-2008, tandis que la Croatie a été invitée à entreprendre des négociations en vue de son adhésion en 2008 ou 2009. La Croatie est donc le troisième pays candidat officiel à l'UE après la Bulgarie et la Roumanie (bien que la Turquie devrait être ajoutée à la liste à la fin de l'année). Depuis la fin du mois de juin 2004, l'Estonie, la Lituanie et la Slovénie prennent part au MCE II – mécanisme de change transitoire à respecter en attendant l'adhésion à la zone euro – avant d'adhérer à l'UEM en 2006 ou 2007.

Les gouvernements de la région se conforment déjà à la politique imposée par le processus d'adhésion, ce qui profite à la vitesse et à l'orientation du processus de réforme. Les lois nationales ont été dans une large mesure harmonisées avec celles des pays de l'UE, jetant les bases d'un cadre juridique favorable aux affaires tout en augmentant l'attrait de ces pays comme lieu d'investissement. Finalement, l'UE a supervisé le renforcement des institutions démocratiques par l'intermédiaire du plan établi pour l'adhésion à l'Union et pour l'application de ce qu'on appelle les « acquis communautaires »

Mais la convergence économique se distingue de l'accroissement des revenus. L'expérience des pays qui ont adhéré précédemment à l'UE montre que la convergence prend du temps et ne se produit pas en ligne droite. Le processus menant à l'adhésion à l'UEM est un élément essentiel de la convergence pour deux raisons : premièrement, il place le pays concerné dans un étau de politiques économiques pour le protéger contre tout glissement dans celles-ci; et deuxièmement, il stabilise le taux de change et accélère le processus d'intégration économique. Étant donné les difficultés inhérentes à l'intégration monétaire, il est peu probable que celle-ci se produise dans un avenir prévisible ou, du moins, avant que les pays concernés n'aient sérieusement stabilisé leurs agrégats économiques.

Pour le Canada, les implications de l'élargissement de l'UE sont complexes. Alors que les échanges entre le Canada et l'Europe ont diminué au cours du dernier quart de siècle, une Union européenne élargie en plein processus de convergence offre des débouchés importants pour les entreprises canadiennes. De plus, avec l'intégration du commerce mondial, on voit de plus en plus de nouveaux liens commerciaux se créer dans des secteurs non traditionnels, tels que l'investissement direct étranger (IDE) et les ventes de sociétés affiliées étrangères. Tout cela offre des perspectives prometteuses pour les exportateurs canadiens.

---

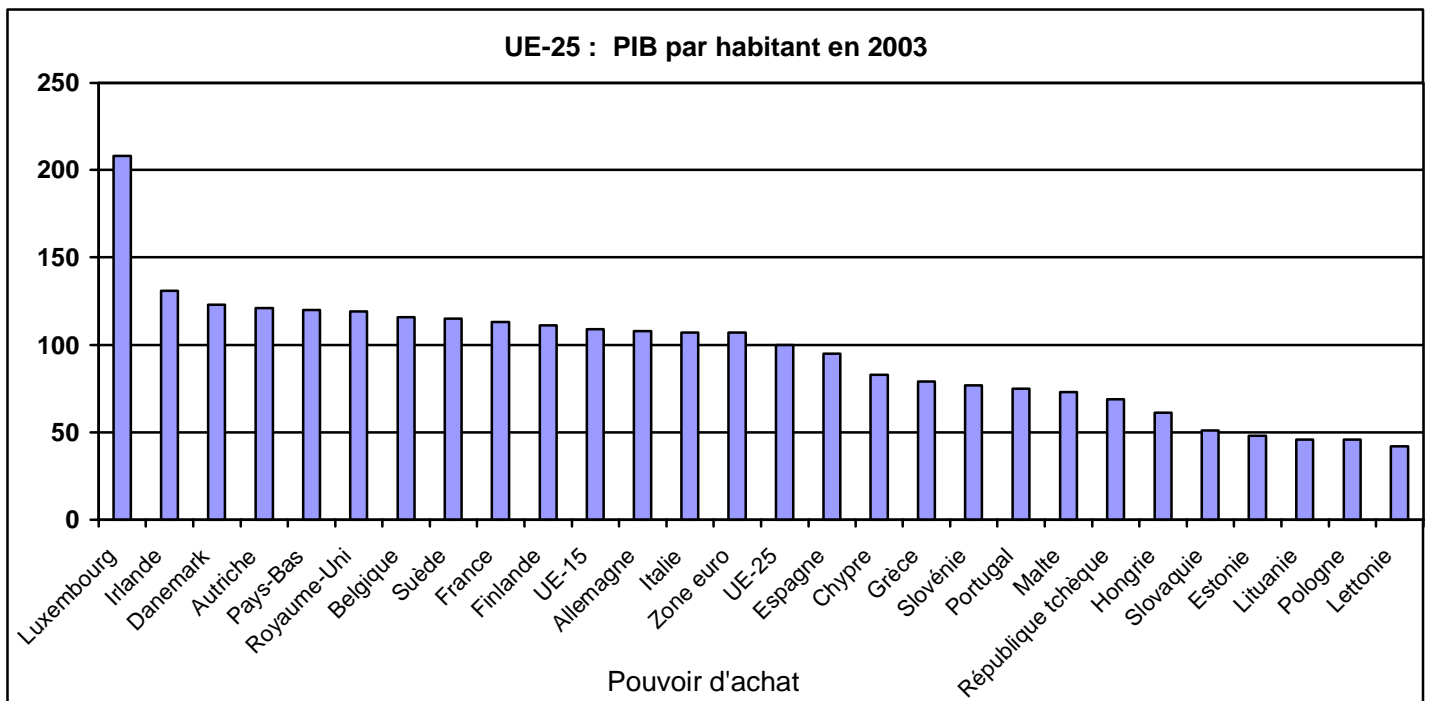
<sup>1</sup> Malte et Chypre figuraient également parmi les pays de la première vague d'adhésion à l'UE.

## I. Le défi de l'élargissement

À la suite de l'élargissement du 1<sup>er</sup> mai, l'UE fait face au défi de taille que représente l'intégration de dix pays disparates devant suivre des lignes économiques, politiques et sociales bien établies. Le processus d'intégration économique pourrait s'avérer difficile en raison de l'hétérogénéité des nouveaux arrivants. Alors que les élargissements précédents avaient entraîné une chute du revenu moyen par tête dans l'UE, celui de 2004 devrait aboutir à la plus forte réduction du revenu moyen connue jusqu'à présent et il creusera l'écart de revenu entre les membres les plus riches et les plus pauvres de l'Union. Par conséquent, une véritable convergence économique sera le défi principal pour les nouveaux pays de l'UE au cours des prochaines décennies.

Malgré le grand nombre de pays qui se sont joints à l'UE en mai, l'élargissement de 2004 ne sera pas considéré comme particulièrement inhabituel du point de vue de sa contribution à l'ensemble de la population de l'UE ou au PIB. Même si 75 millions de personnes se sont ajoutées à l'UE en mai, la contribution initiale à l'économie sera limitée à moins de 5 % du PIB.

Au cours des dix dernières années, la moyenne du revenu par tête mesurée en fonction de la PPA des 10 nouveaux membres est passée de 40 % de la moyenne de l'Europe des 15 à 49 %, ce qui représente une convergence de moins de un point de pourcentage par an. Les élargissements précédents ont montré que l'adhésion à l'UE elle-même ne suffit pas à produire une réelle convergence économique rapide; elle doit être soutenue par des réformes économiques qui renforcent la compétitivité et le potentiel de croissance d'une économie. L'adhésion de l'Irlande à l'UE a tout d'abord été caractérisée par une croissance lente, mais les excellents résultats de sa croissance depuis le milieu des années 1990 montrent ce qu'il est possible de réaliser avec un ensemble de politiques économiques appropriées, ainsi qu'un cadre réglementaire et un climat fiscal attractifs. Les dix nouveaux adhérents ont imité ces politiques en réduisant les impôts des sociétés de 20 % jusqu'à ce qu'ils arrivent au tiers de la moyenne actuelle de l'UE. Et les coûts de la main-d'œuvre de ces pays ne représentant qu'une fraction de ceux de l'Europe des 15, l'arrivée des nouveaux membres dans le marché européen rendra ceux-ci très attractifs pour les entreprises européennes et internationales qui cherchent des lieux à faibles coûts pour servir les 455 millions de consommateurs de l'UE.



Mais même en suivant le modèle irlandais, la pleine convergence sur le plan du revenu par tête prendrait encore près de deux décennies, en supposant que les circonstances soient très favorables, et elle prendrait plus d'un demi-siècle dans le pire des cas.

L'inégalité plus prononcée dans l'Europe des 25, combinée à la nature relativement variée des économies des dix nouveaux membres, laisse entrevoir que le processus de prise de décisions de l'UE sera mis à rude épreuve à la suite de l'élargissement. La perspective d'une constitution européenne devant être ratifiée par les 25 membres de l'Union élargie est incertaine et il est probable que des tensions surgissent relativement à la taille et à la répartition du budget de l'UE. Ce fait est important étant donné que cela pourra avoir des conséquences sur les projets d'élargissements futurs. En effet, la Bulgarie et la Roumanie espèrent se joindre à l'Union en 2007, la Croatie en 2008 et la Turquie devrait commencer les pourparlers d'adhésion en décembre 2005. Les difficultés d'absorption des dix nouveaux membres pourraient entraîner des retards pour les adhérents suivants.

### **Incidence sur les entreprises et les consommateurs**

L'élimination des barrières commerciales qui existaient encore devrait abaisser le coût des marchandises importées de l'UE. En plus de la probable présence accrue d'entreprises de l'UE sur les marchés des nouveaux États membres, les sociétés des pays candidats peuvent s'attendre à être exposées à une plus forte concurrence étrangère. Il en découlera une production intérieure plus efficace et une baisse des prix, qui devraient profiter aux consommateurs locaux. Cependant, certaines entreprises trouveront difficile de survivre dans un environnement de concurrence accrue, ce qui entraînera une réorganisation du marché local. Même si cela renforcera probablement le potentiel de croissance des pays à moyen et à long terme (car les ressources seront affectées aux secteurs ayant les plus grands avantages comparatifs), cela pourrait causer une rationalisation douloureuse de certains secteurs à court terme. En attendant, les entreprises des pays concernés devront veiller à ce que leurs normes de produits et leurs normes environnementales soient conformes aux exigences de l'UE.

### **Effets macroéconomiques de l'élargissement : inflation et croissance économique**

La concurrence croissante de l'étranger, la réduction connexe des oligopoles intérieures et la baisse des coûts des importations devraient exercer des pressions à la baisse sur les prix. Entre-temps, l'UE estime que l'élargissement entraînera dans les pays nouveaux membres une hausse des taux de croissance de 1,3-2,1 % par an. En plus de l'accroissement des dépenses publiques, les entrées de fonds structurels de l'UE amélioreront l'infrastructure des nouveaux États adhérents. L'adhésion sera probablement très bénéfique en ce qui concerne le volume des futurs apports d'IDE, en particulier dans le secteur de l'environnement. En termes absolus, l'IDE pourrait ne pas dépasser les niveaux records des dernières années, qui s'expliquent par la vente d'importants biens de l'État comme les entreprises de télécommunications. Mais parallèlement au transfert de technologies implicite dans un commerce sans entrave avec l'Europe occidentale, cela accélérera la convergence en soutenant les gains de productivité nationaux.

Même si les avantages de l'adhésion à l'UE sont considérables et devraient augmenter au fil du temps, le processus de transition, à court terme, entraînera des pertes pour certains participants. Cependant, l'adhésion aboutira à des avantages qui ne peuvent pas facilement être déterminés sur le plan de la croissance économique et de la tension sur les prix. Mais dans l'ensemble, les conséquences de l'adhésion devraient être positives.

## **II. L'adhésion à l'UEM et l'effet Balassa-Samuelson**

À mesure que les dix nouveaux pays membres continueront le processus d'adhésion totale, ils se rapprocheront du défi de l'intégration monétaire à la zone euro. Conformément aux règles d'adhésion à l'UE, tous les pays membres sont tenus d'adopter l'euro comme monnaie – la question étant de savoir quand<sup>2</sup>. Mais le Traité d'adhésion ne fixe pas de calendrier pour l'adoption de l'euro. Ce sera

---

<sup>2</sup> Des 15 pays membres de l'UE avant l'élargissement, trois ont choisi de ne pas faire partie de la zone euro. Deux d'entre eux, le Danemark et le Royaume-Uni, ont obtenu une dérogation permanente à la règle exigeant

plutôt le degré de « convergence durable » qui déterminera à quel moment les nouveaux membres de l'UE pourront adhérer à la zone euro. La convergence est mesurée par rapport aux **critères de Maastricht** énoncés à l'article 121 du Traité instituant la Communauté européenne. Plus précisément :

- Participation au mécanisme de change européen II pendant deux ans au moins, sans dévaluation.
- Déficit budgétaire général de l'État pas plus élevé que 3 % du PIB.
- Dette publique brute pas plus élevée que 60 % du PIB.
- L'inflation ne peut pas dépasser de plus de 1,5 % la moyenne des taux d'inflation des trois États membres de l'UEM ayant eu les meilleurs dossiers d'inflation au cours des douze mois précédant l'évaluation (c.-à-d. pas plus de 2,7 % des taux d'inflation en vigueur).
- L'intérêt nominal à long terme sur la dette publique ne doit pas dépasser de plus de 2 % la moyenne des trois États membres de l'UEM ayant eu les meilleurs dossiers d'inflation au cours des douze mois précédant l'évaluation (c.-à-d. pas plus de 6 % du rendement des obligations en vigueur).

Mais les critères de Maastricht sur la participation des pays candidats au MCE II sont quelque peu ambigus. Peut-être cette ambiguïté a-t-elle été laissée intentionnellement afin de permettre une certaine souplesse. Néanmoins, elle crée de la confusion. Le Traité stipule que la monnaie doit « *avoir respecté les marges normales de fluctuation prévues par le mécanisme de change du SME pendant au moins deux ans et qu'elle ne doit pas avoir subi de dévaluation par rapport à la monnaie d'un autre État membre.* » Il convient de souligner trois points.

- L'expression « marges normales de fluctuation » n'est définie nulle part dans le Traité. Jusqu'à tout récemment, on considérait que cela signifiait  $\pm 15\%$  autour de la parité centrale. Mais au milieu de 2003, l'UE a annoncé que la Commission européenne avait décidé, quelques années auparavant, d'évaluer le degré de stabilité du taux de change en demandant aux nouveaux pays membres s'ils avaient gardé leur taux de change dans la fourchette de 2,25 %, qui était « normale » dans le Système monétaire européen, connu maintenant sous le nom de SME I, en vigueur au moment où le Traité de Maastricht a été rédigé, au lieu de la fourchette de 15 % du SME lui-même<sup>3</sup>. Les motifs qui ont poussé l'UE à imposer cette condition plus stricte ne sont pas clairs.
- D'un point de vue strictement juridique, le MCE II n'exige pas une adhésion officielle pendant deux ans avant l'entrée dans la zone euro.
- L'importance accordée aux marges normales de fluctuation du MCE II et à l'expression utilisée généralement sans graves tensions semble être en contradiction avec l'attention accordée à la prévention de la dévaluation.

### **Adoption de l'euro le plus rapidement possible pour les nouveaux pays adhérents**

En respectant les anciennes marges de fluctuation de  $\pm 15\%$ , les nouveaux pays adhérents n'auraient pas été en mesure d'adopter l'euro avant 2007, au plus tôt. Ce critère ayant été resserré, il est peu probable que les pays concernés puissent adopter l'euro avant 2008-2009. En effet, un haut fonctionnaire de l'UE chargé des affaires économiques a fait remarquer, à l'été de 2004, que les nouveaux États membres avaient établi des calendriers trop ambitieux pour adhérer à la zone euro, en expliquant que le processus de convergence dans lequel ils sont engagés et qui exige une convergence des agrégats économiques, comme l'inflation et le taux de change, peut être plus difficile à réaliser que la dernière phase de la convergence, qui met plutôt l'accent sur des questions telles que la conformité des institutions, le degré d'économie de marché, etc.

Les critères de Maastricht semblent théoriquement discutables, ou tout au moins extrêmement difficiles à respecter. Ainsi, il pourrait s'avérer impossible pour les pays candidats de maintenir la

---

l'adoption de l'euro. Le troisième pays, la Suède, a remis à plus tard l'adoption de l'euro car elle ne satisfaisait pas au critère de convergence de Maastricht pour participer au MCE II.

<sup>3</sup> Cette remarque est attribuable à P.B. Kenen et à Ellen E. Meade, *EU Accession and the Euro: Close Together or Far Apart?* International Economics Policy Briefs PB03-9, octobre 2003. Institute for International Economics.

stabilité des taux de change dans le MCE II et en même temps d'avoir un faible taux d'inflation. Le raisonnement est le suivant : dans un contexte de mobilité totale des capitaux, il est extrêmement difficile pour la banque centrale de cibler deux résultats en même temps (c.-à-d. contrôler à la fois le taux d'inflation et le taux de change) au moyen d'un seul instrument (les taux d'intérêt). Cela ne veut pas dire que les pays candidats ne pourront jamais respecter les critères de Maastricht, car les gouvernements ont d'autres outils, comme la politique budgétaire. Mais l'obtention de résultats multiples peut être éminemment difficile.

Un exemple récent illustrant les difficultés des nouveaux pays membres est celui de la Hongrie, qui a été forcée d'abandonner ses efforts visant à atteindre les cibles d'inflation fixées pour 2003 lorsqu'elle a dû empêcher le forint de dépasser le plafond supérieur de sa bande de fluctuation de  $\pm 15\%$ . Cherchant à maintenir le forint (HUF) dans la fourchette de  $15\%$  par rapport à l'euro, la Banque centrale de Hongrie a, au début de 2003, réduit les taux d'intérêt de 200 points de base, elle a entrepris une importante intervention sur le marché monétaire, a limité l'accès à ses ventes aux enchères d'obligations et a finalement abandonné sa cible d'inflation. Ces mesures politiques ont été considérées comme étant insoutenables par les marchés financiers qui ont entrepris une attaque spéculative contre le HUF. Par conséquent, les autorités hongroises ont été forcées de relever de 300 points de base les taux d'intérêt, qui ont atteint le niveau sans précédent de  $12,25\%$ . Les autorités hongroises relâchent actuellement la politique monétaire, la Hongrie étant pour le moment le seul pays de la région qui ne relève pas ses taux d'intérêt. Les régimes de taux de change fixe mais ajustable présentent une cible tentante pour les spéculateurs, surtout quand les fondamentaux économiques ne sont pas absolument fermes.

Le problème de la contradiction de buts multiples est particulièrement aigu pour les quatre pays d'Europe centrale qui font face à une période d'attente d'au moins deux ans dans le MCE II. Cela s'explique par le fait qu'il est fort probable que les pays candidats subissent des pressions constantes provoquant une appréciation du taux de change réel attribuable aux canaux habituels de croissance de la productivité – c.-à-d. l'effet Balassa-Samuelson

L'effet Balassa-Samuelson peut s'expliquer simplement de la façon suivante. Dans une économie émergente, on observe que la croissance de la productivité dans le secteur des biens échangeables dépasse habituellement celle du secteur des biens non échangeables. Étant donné que les salaires doivent être à peu près les mêmes dans tous les secteurs, la croissance de la productivité qui est plus rapide dans le secteur exposé fait monter les salaires dans tous les secteurs et, par conséquent, entraîne une hausse des prix relatifs des biens non échangeables. De même, si la croissance de la productivité dans un pays est plus rapide que dans un autre, l'inflation globale sera plus élevée dans le premier. Dans le cas des pays qui sont en processus de rattrapage, de tels écarts d'inflation entraîneront une appréciation du taux de change réel, ce qui pourrait mettre en péril leur adhésion aux critères de Maastricht.

En d'autres mots, dans les dix nouveaux pays membres, le prix relatif des biens non échangeables comparé à celui des biens échangeables augmentera plus rapidement que dans la zone euro. Si l'effet Balassa-Samuelson est fort, les autorités des pays qui ont un régime de taux de change fixe pourraient se sentir obligées de maintenir des politiques monétaire et budgétaire très restrictives afin de respecter le critère d'inflation de Maastricht, en mettant en péril la croissance et l'emploi. Par ailleurs, les autorités des pays qui ont un régime de taux de change souple pourraient se sentir obligées de laisser le taux de change s'apprécier rapidement, ce qui pourrait attirer des apports de capitaux volatils et nuire à la compétitivité.

Diverses estimations économétriques indiquent que l'effet Balassa-Samuelson se situe entre  $1$  et  $2,5\%$  par an pour les nouveaux pays membres. D'autres modèles économiques montrent que, lorsque la part de consommation du PIB – particulièrement pour les biens non échangeables – augmente, la monnaie devrait s'apprécier. Évidemment, les apports de capitaux renforcent le taux de change. Les capitaux propres sont attirés vers les économies en transition à cause des possibilités d'IDE (dans des programmes de privatisation par exemple) et des faibles coûts de production. Un grand écart entre des taux d'intérieur élevés et les taux mondiaux tend à attirer les afflux de capitaux.

L'expérience des économies des principaux pays qui ont adhéré à l'UE depuis 1994 montre qu'il y a toujours eu une appréciation réelle de la monnaie d'environ 2,2 % par an, en moyenne, depuis 1995. Depuis 2000, certains pays qui ont adhéré à l'UE ont connu une appréciation réelle d'environ 2 % par an en moyenne. Mais pendant cette période, il y a eu des divergences considérables : ainsi, l'appréciation réelle a été de près de 3 % par an en Hongrie, tandis qu'elle n'a été que d'un peu plus de 1 % en Slovaquie. Pour l'avenir, il ne serait pas déraisonnable de s'attendre à une dépréciation réelle de 2,5 %.

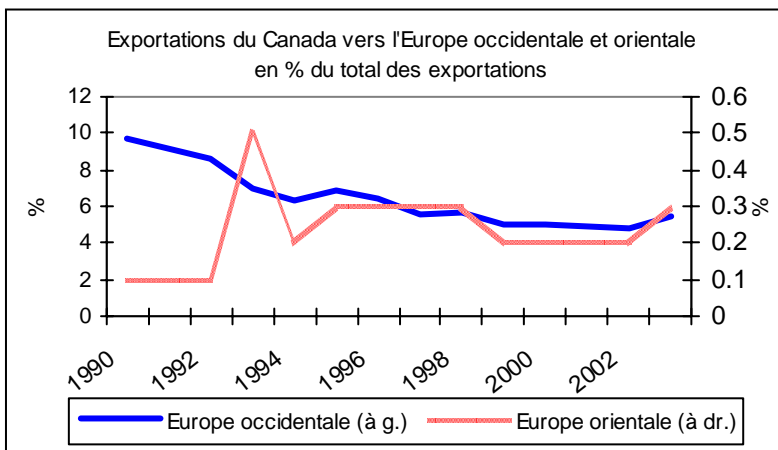
### Appréciation annuelle moyenne du taux de change effectif réel, 1995-2004

Pays	%
Croatie	0,5
République tchèque	3,1
Hongrie	3,9
Pologne	1,3
Moyenne	2,2

Source : FMI

### III. Élargissement de l'UE – Implications pour le commerce canadien

Les implications de l'élargissement de l'UE pour le commerce canadien sont complexes. Tout d'abord, les exportations canadiennes à destination de l'UE et de l'Europe orientale, considérées en pourcentage du total des exportations, ont diminué depuis le début des années 1990 au moins (voir graphique 2). Mais étant donné la portée et la profondeur croissantes de la mondialisation, ne considérer que les exportations de biens sans tenir compte du rôle de l'investissement direct étranger et des statistiques des sociétés affiliées étrangères, c'est avoir un point de vue limité du commerce international. En fait, ces trois aspects considérés ensemble peuvent fournir une perspective nouvelle du commerce.



L'investissement direct étranger est considéré depuis longtemps comme un facteur crucial et un catalyseur dans le passage à une économie de marché. Dans les pays en transition, l'IDE s'est développé très lentement au début des années 1990 – avant qu'ils ne soient certains d'adhérer à l'UE. En effet, les entrées d'IDE étaient généralement décevantes, sauf en Hongrie. Cependant, à partir de la deuxième moitié des années 1990, les entrées d'IDE ont nettement augmenté. La Hongrie et l'Estonie ont rapidement pris la

décision de vendre des biens publics, ce qui a entraîné un renforcement de l'IDE. En outre, la Hongrie, la République tchèque et la Pologne ont commencé à attirer de gros afflux d'IDE à partir du milieu de la décennie, et notamment depuis 2000. En effet depuis cette année-là, la part d'IDE en stock est passée de 2,1 % à 3,2 % du total mondial en quatre ans à peine.

**Stock d'IDE dans certains pays d'Europe centrale et orientale (millions de dollars US)**

Pays	2000	2001	2002	2003
Croatie	3 560	5 049	6 711	11 351
Hongrie	19 804	23 562	35 890	42 915
Pologne	34 227	41 031	47 900	52 125
Total pour l'Europe centrale et orientale	129 169	155 734	228 199	263 270
Proportion du total mondial (%)	2,1	2,4	3,1	3,2
Monde	6 146 812	6 606 855	7 371 554	8 245 074

Source : CNUCED

**IDE du Canada dans certains pays d'Europe**

Pays	Stock d'IDE du Canada (en millions CAD) – fin 2003
Croatie	Tr
Hongrie	9 467
Pologne	93
Europe total (incluant l'UE))	114 942

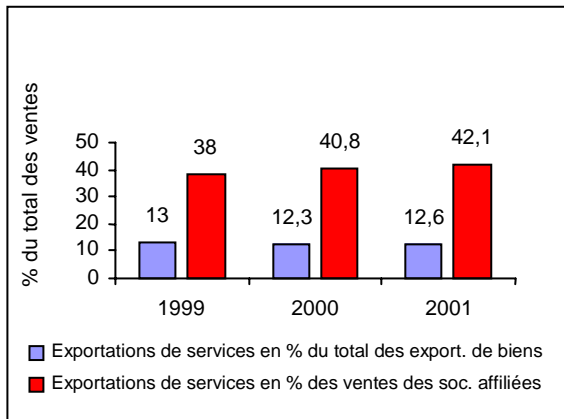
Tr – traces

Source : Statistique Canada

Bien que les statistiques en la matière soient rares, on constate que l'IDE du Canada augmente en Europe de l'Est, en particulier en Hongrie où il est actuellement estimé à près de 10 milliards de dollars. Il importe de remarquer, toutefois, que les données sur l'IDE canadien en Hongrie peuvent être très exagérées pour des raisons fiscales. Il ne fait pas de doute qu'un certain nombre d'entreprises canadiennes ont établi des activités de production en Hongrie, soit de façon autonome, soit avec des partenaires hongrois. On peut citer, par exemple, Atco, Atronyx, Bombardier, Gresco, Linamar, Rio Alto et Weslin-Westcast. Mais en réalité le stock d'IDE appartenant à ces compagnies totaliserait pas plus que 1 milliard de dollars. Le restant – soit 8,5 milliards de dollars - représenterait le mouvement de fonds vers la Hongrie pour des raisons fiscales, à partir d'où ceux-ci seraient expédiés vers des tierces destinations. Même en acceptant le chiffre de 1 milliard de dollars d'IDE, cela représente encore 3 % du stock total d'IDE de la Hongrie.

Depuis quelques années, la compilation des ventes des sociétés affiliées étrangères est devenue un indicateur important de la totalité du commerce. Le raisonnement est le suivant : dans un contexte de plus en plus mondialisé, où les chaînes d'approvisionnement mondiales remplacent de plus en plus la production intérieure, la mesure traditionnelle des exportations d'un pays – dans quelle mesure la production locale est équipée – peut ne plus fournir une image exacte de la performance des exportations du pays. Une nouvelle mesure des activités de vente à l'étranger a commencé à être utilisée par des bureaux de statistiques : la compilation des statistiques des sociétés affiliées étrangères (SSAE). Ce vaste concept de « totalité du commerce », qui tient compte à la fois des données de l'IDE et des SSAE, devient essentiel dans l'étude des biens et des services. En cette ère de mondialisation, le modèle qui consiste à rapprocher les fournisseurs de service de leurs marchés cibles est très tentant pour la croissance des exportations.

## Ventes des sociétés affiliées vs. Exportations



L'utilisation de sociétés affiliées étrangères semble particulièrement attrayant pour les exportateurs de services. De récentes données montrent qu'en 2000 et 2001, les ventes des sociétés de services affiliées à l'étranger étaient deux à trois fois supérieures aux exportations commerciales transfrontalières (graphique 3). Ces services ne comptent pas comme exportations en soi, mais ce n'en sont pas moins des ventes de sociétés affiliées à des entreprises canadiennes. Les raisons pour lesquelles les exportateurs choisissent le modèle de commerce avec des sociétés affiliées plutôt que l'exportation directe peuvent être, entre autres, le désir d'éviter les obstacles ou la volonté d'être près

de la clientèle. Les bénéfices de ces entreprises peuvent être rapatriés au Canada et sont entrés comme crédits dans la balance des paiements courants, ce qui consolide la balance des invisibles. Dans l'ensemble, cela contribue à la richesse du Canada.

**Pour résumer, disons que la nature changeante du commerce, combinée aux exigences particulières d'un bloc de pays convergeant vers l'adhésion totale à l'UE, laisse entrevoir des perspectives prometteuses pour les entreprises qui exportent dans ce marché.** L'importance croissante des ventes des sociétés affiliées étrangères, combinée à l'essor de l'IDE, semble être un aspect prometteur pour l'expansion des liens commerciaux.

## IV. Conclusion

Pour de nombreux pays, la convergence vers le niveau de vie de l'UE prendra probablement vingt ans au moins et, dans certains cas, un demi-siècle. La convergence est un processus complexe et interminable, dont l'adoption de l'euro n'est qu'une étape intermédiaire, qui pourrait se produire autour de 2008. Bref, la convergence prendra beaucoup de temps.

Pour les exportateurs canadiens, il importe de se rappeler que ces économies convergent encore vers la courant économique européen dominant. Même si ces pays ont été désignés comme des « économies de marché fonctionnant bien », le développement de sociétés de consommation de prestige, comme on les connaît dans les pays du G-7, n'est pas encore terminé. La présence de ces pays dans l'UE les oblige à faire des changements de politiques en vue d'une meilleure intégration économique avec l'Union, à coordonner les politiques monétaires et budgétaires et à harmoniser les institutions et les cadres de réglementation avec ceux de l'UE. La conséquence de cette situation est un niveau élevé constant de dépenses d'investissement dans la région, lesquelles sont soutenues par l'investissement direct étranger intérieur. Au cours de la prochaine année, la reprise de la croissance dans l'UE devrait stimuler davantage l'économie de l'Europe de l'Est, ce qui élargira probablement l'éventail des débouchés à l'exportation.

Bref, les nouveaux pays membres de l'UE convergeront vers l'intégration totale à l'Union pendant près de deux décennies, dans le meilleur des cas. Cette situation ouvre d'excellents débouchés pour les entreprises exportatrices qui sont prêtes à exploiter les possibilités de ce marché.